



COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

samedi 23 juin 2007 à 10 h au « Forum 104 »

104 rue de Vaugirard 75006 Paris -M° Montparnasse/Saint-Placide

Présents : 49 adhérents - Représentés : 41 adhérents

Pierre Floirac, vice président de l'UBE ouvre la séance par un mot de bienvenue. Il explique l'ordre du jour et aborde d'emblée la situation de l'UBE qui connaît actuellement des difficultés de trésorerie, nos réserves s'épuisant. Depuis plusieurs années le nombre d'adhérents est d'environ 300 personnes (100 via le cours en ligne, 200 pour les cours en salles). Les ressources constituées uniquement des cotisations, des participations aux séminaires et des ventes des Cahiers bouddhiques stagnent alors que les dépenses se sont accrues.

Un appel aux dons a été lancé ces dernières semaines ; le montant total de ces dons s'établit aujourd'hui à 9.800 euros. Philippe Cornu, président, remercie vivement tous les adhérents : « c'est un grand encouragement pour toute l'équipe que de constater votre attachement manifeste aux activités et à la pérennité de l'UBE. »

Eric Rommeluère, vice-président de l'UBE expose que le suivi et la vérification des comptes ont été récemment confiés au cabinet d'expertise comptable Antoine Fièrè (Paris), suivi et vérification devenus aujourd'hui indispensables devant la complexification des activités de l'UBE. Par ailleurs, les difficultés de trésorerie rencontrées au mois de mai dernier nous obligent désormais à un suivi très précis tant de la comptabilité que de la trésorerie et à établir au plus vite un budget prévisionnel de l'année qui vient.

La comptabilité de l'exercice 2005-2006 a été reprise sous un nouveau logiciel comptable, sa saisie sera achevée la semaine prochaine. Des changements de méthode comptable ont été opérés et le résultat de l'exercice sera donc nécessairement différent de celui présenté à l'Assemblée générale statuant sur les comptes 2005-2006, ce qui nous obligera à représenter les comptes et à les faire approuver lors de la prochaine assemblée générale de septembre 2007. A cette occasion, nous présenterons également les comptes de l'exercice 2006-2007 qui s'achève.

Aujourd'hui, force est de constater que, sans connaître les chiffres définitifs, l'exercice 2006-2007 devrait se solder par un nouveau déficit et que nos réserves financières sont épuisées malgré les dons effectués ces dernières semaines.

UNIVERSITE BOUDDHIQUE EUROPEENNE

Adresse postale : 29 boulevard Edgar-Quinet 75014 Paris - Tél. 01.42.18.04.95

courriel : ube@club-internet.fr / site Internet : <http://www.bouddhisme-universite.org>

Echange de points de vue et suggestions pour améliorer la situation financière :

Une personne estime que lorsque l'on connaîtra exactement le déficit, il serait possible de faire des dons complémentaires pour « repartir du bon pied ».

Eric Rommeluère répond qu'en effet il faudrait constituer une réserve afin de développer de nouveaux projets, augmenter le salaire du directeur, poursuivre la publication des Cahiers Bouddhiques. Il estime qu'une réserve de 20 000 à 40 000 € serait souhaitable.

Une nouvelle adhérente suggère qu'au lieu de verser des dons en une seule fois (ce qui est lourd pour le budget de chacun), il soit possible de faire un petit virement mensuel. Ainsi l'UBE serait alimentée financièrement chaque mois et la dépense par donateur serait ressentie comme plus légère donc plus aisément consentie.

D'autre part, pourquoi ne pas prévoir une variation du prix des cours en fonction du nombre de participants ?

Dominique Troignon répond que la possibilité d'effectuer un don par virement mensuel nous a déjà été suggérée et qu'elle est effectivement à l'étude.

Il n'est pas envisagé, pour l'instant, de variation de prix selon le nombre des participants, excepté pour les Séminaires d'étude de Niveau 3 (qui rassemblent forcément beaucoup moins d'étudiants que les cours plus généraux du Niveau 2 ou des Etudes de Texte). Les Séminaires de Niveau 3 se sont en effet révélés « déficitaires » ces deux dernières années (1.640 € de « pertes » en 2005-06), notamment du fait que nous avons augmenté le nombre de séances de 5 à 7, sans modifier les tarifs pour autant ! Pour l'année prochaine, nous proposerons deux Séminaires dans une salle permettant d'accueillir 23 personnes (au lieu de 15 auparavant), et le tarif sera de 100 € pour 4 séances, ce qui se révèle le minimum pour pouvoir en assurer l'équilibre financier. En conséquence, ces Séminaires devront être annulés si le nombre de participants minimum n'est pas atteint...

D'autre part, une augmentation d'un euro par séance a été décidée par le Conseil d'Administration et sera appliquée dès la prochaine rentrée universitaire ; en revanche, le montant des cotisations ne changera pas pour l'instant. Il faut rappeler que les tarifs de l'UBE n'ont pas été modifiés depuis le passage à l'euro, en 2002, et que les prix avaient été alors arrondis à l'euro inférieur ! Si ces nouveaux tarifs avaient été appliqués dès cette année, nos recettes en auraient été augmentées de 2.300 €...

Enfin, le CA a aussi décidé que d'autres activités « déficitaires » - comme le sont, malheureusement, les stages à Aix-en-Provence – seront suspendues jusqu'à nouvel ordre...

Un échange a lieu alors au sujet de l'obtention de subventions :

Maryse Makarévitch, administratrice de l'UBE, s'est occupée durant plusieurs années de ce dossier important et administrativement compliqué. Ses recherches ont porté, notamment, sur l'obtention de subventions au niveau européen. Mais elle n'a pu en obtenir aucune car ces subventions sont généralement attribuées dans le cadre de programmes très spécifiques et de manière ponctuelle ; or, l'UBE ne remplissait pas les conditions exigées...

Plusieurs adhérents qui ont l'expérience de ce type de dossiers estiment que l'obtention d'une subvention est un dossier lourd qui doit être mené par une seule personne, bénévole, et dédiée à cela quasiment à plein temps.

Un adhérent suggère de se faire sponsoriser par une Ecole de Commerce ou une grande entreprise (Carrefour, par exemple, finance des projets pour les favelas, etc...). Les membres du Bureau de l'UBE ne sont pas favorables à ce qu'il estiment ne pas être dans « l'esprit » de l'UBE et ne souhaitent pas baser le développement de l'UBE sur le sponsoring, notamment pour des raisons d'ordre éthique...

D'autre part le terme « bouddhique » de l'intitulé de l'UBE est souvent un frein dans un ~~état~~ environnement où l'on constate un attachement « hyper sensible » à la laïcité... Pour lever l'obstacle « religieux » il faudrait que l'UBE ait un interlocuteur privilégié (à la Mairie de Paris, dans les instances régionales ou européennes, etc.) afin de bien lui faire comprendre que nous donnons un enseignement laïc.

Pour conclure sur le sujet « subvention » Philippe Cornu demande de l'aide aux adhérents : si une personne peut y consacrer du temps et de l'énergie, elle est la bienvenue !

Un échange a lieu ensuite sur la visibilité de l'UBE et questions diverses :

Dominique Trotignon estime que l'image de l'UBE se développe désormais favorablement auprès des Centres de pratique, bien qu'un bon nombre d'entre eux ne connaissent pas encore très bien nos activités exactes. Il a eu de bons contacts lors de la Fête du Bouddhisme à la Pagode du Bois de Vincennes : certains Centres aimeraient notamment disposer de nos « Cahiers bouddhiques » et se proposent de les diffuser dans leurs librairies.

Un document de présentation et d'abonnement a été diffusé, il y a quelques mois, à plus de 100 bibliothèques universitaires... mais sans rencontrer de succès (1 seule commande !!). Plusieurs adhérents proposent de présenter les « Cahiers bouddhiques » dans des médiathèques qu'ils fréquentent régulièrement.

D'autre part l'UBE est désormais membre « affilié » de l'Union Bouddhiste de France (UBF) et représentée à la Commission TV de « Sagesse Bouddhistes », l'émission diffusée chaque dimanche matin sur France2.

Philippe Cornu signale qu'il a aussi enregistré une émission assez longue sur France Culture avec Olivier Germain-Thomas.

Une adhérente suggère de distribuer des dépliants UBE dans la file d'attente du Musée Guimet.

Un adhérent demande si, pour les dons, il sera délivré un reçu fiscal. Dominique précise que la question est à l'étude avec notre cabinet comptable et qu'il y sera répondu à la rentrée.

Dominique précise que parmi nos projets à l'étude figure aussi la possibilité de proposer des documents à télécharger sur Internet, la réalisation de CD ou DVD. Il demande aux adhérents qui auraient des compétences dans ce domaine de se faire connaître et de nous apporter leur concours.

Renouvellement du Conseil d'Administration :

Selon nos statuts, les 15 membres du Conseil d'Administration sont renouvelables par tiers tous les deux ans. Les « sortants » de cette année sont : Philippe Cornu, Jérôme Ducor, Pierre Floirac, Olivier Picard et Eric Rommeluère.

Se représentent à leur poste : Philippe Cornu, Jérôme Ducor, Pierre Floirac et Eric Rommeluère.

Deux administrateurs, qui ne pouvaient plus s'investir dans nos projets de façon régulière et efficace, ont souhaité libérer leur poste : Olivier Picard ne se représente pas et Claudine Shinoda a présenté sa démission.

Deux postes d'administrateurs sont donc à pourvoir.

Gilbert Pépin et Catherine Fusco sont présentés aux postes d'administrateurs.

Gilbert Pépin précise qu'il a fait beaucoup de bénévolat à la Croix-Rouge et qu'il gère avec Elisabeth Blondeaux la rubrique « Agenda » de notre site internet, il fait des CD des cours en salle et souhaite développer encore son aide à l'UBE grâce à ses compétences en informatique.

Catherine Fusco informe l'Assemblée Générale qu'elle est comptable et se met immédiatement à la disposition de l'UBE pour aider à la saisie de la comptabilité en cours de révision.

L'Assemblée Générale procède alors au vote :

Philippe Cornu est réélu à l'unanimité des présents et représentés
Eric Rommeluère est réélu l'unanimité des présents et représentés moins une voix
Pierre Floirac est réélu à l'unanimité des présents et représentés
Jérôme Ducor est réélu à l'unanimité des présents et représentés
Catherine Fusco est élue à l'unanimité des présents et représentés
Gilbert Pépin est élu à l'unanimité des présents et représentés

L'Assemblée Générale Ordinaire est fixée au 29 septembre 2007.

La séance est levée à 12 h 30.